Objekttyp: **Competitions**

Zeitschrift: **Ingénieurs et architectes suisses**

Band (Jahr): **107 (1981)**

Heft 1

PDF erstellt am: **19.03.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Concours

Organisateur	Sujet PW: concours de projet IW: concours d'idées	Conditions d'admission	Date de reddition (Retrait de la documentation)	IAS N° Page
Vereinigung für Landesplanung	Wettbewerb zu Fragen der Landesplanung	Teilnahmeberechtigt ist jedermann, der in der Schweiz wohnt, und Schweizer, die im Ausland wohnen	31 jan. 81	1/81 B 2
Commune de Montana	Centre scolaire, PW	Architectes, ayant leur domicile professionnel dans le canton du Valais depuis une date antérieure au 1er janvier 1980, ainsi que les architectes bourgeois d'une commune valaisanne domiciliés en Suisse. Pour participer, les architectes doivent être inscrits au Registre suisse A ou B ou avoir une expérience professionnelle équivalente	2 février 81 (26 sept. 80)	17/80 B 66
Gemeinde Suhr AG	Zentrum « Bärenmatte », PW	Fachleute, die mindestens seit dem 1. Januar 1980 im Kanton Aargau Wohn- oder Geschäftssitz haben, sowie Fachleute, welche in Suhr heimatberechtigt sind	**Nouveau:** **27 févr. 81**	
Gemeindeverband Berufsschulzentrum Region Oberland Ost, Interlaken	Berufsschulzentrum mit Sportanlagen, PW	Fachleute, die seit mindestens dem 1. Januar 1979 Wohn- oder Geschäftssitz in den Amtsbezirken Frutigen, Niedersimmental, Interlaken, Oberhasli, Obersimmental,Thun oder Saanen haben	16 févr. 81 (dès 18 août 80)	
Städtische Baudirektion, Bern	Erneuerung des Klösterliareals, IW	Fachleute, welche in der Schweiz heimatberechtigt oder seit mindestens dem 1. Oktober 1978 niedergelassen sind	20 févr. 81 (22 août 80)	
Société suisse des fabricants de ciment, chaux et gypse	Architecture Béton 81	Réalisateurs d'ouvrages où le béton joue un rôle prépondérant dans l'expression architecturale (construits en Suisse après le 1er janvier 1974)	16 mars 81	24/80 12 (ann.)
Kantonales Amt für Gewässerschutz Luzern, Baudepartement des Kantons Aargau, Abt. Gewässerschutz	Sanierung Baldeggersee, Hallwilersee, Sempachersee, Ingenieur-Projektwettbewerb	Ingenieurbüros und Ingenieurgemeinschaften mit Geschäftssitz im Kanton Aargau oder im Kanton Luzern	31 mars 81 (30 juin 80)	
Service des bâtiments de l'Etat de Vaud	Nouveau Tribunal cantonal, PW	Architectes reconnus par le Conseil d'Etat vaudois, domiciliés ou établis sur le territoire vaudois avant le 1er janvier 1979	31 mars 81 (31 oct. 80)	
Commune du Grand-Saconnex	Salle communale du Grand-Saconnex, PW	Architectes propriétaires d'un bureau ayant leur domicile privé ou professionnel sur le territoire de la commune du Grand-Saconnex depuis une date antérieure au 1er janvier 1979	16 avril 81 (21 nov. 80)	

Nouveaux dans cette liste

Stadt Winterthur	Künstlerische Gestaltung beim Krankenheim Oberwinterthur	Künstler, die Bürger von Winterthur oder seit mindestens dem 1. Januar 1979 ansässig sind, sowie auswärtige Künstler, die als Aktivmitglieder der Künstlergruppe Winterthur angehören	10 avril 81	
Gemeinde Trimmis GR	Erweiterung der Schulanlage, PW	Alle seit dem 1. Januar 1979 im Kanton Graubünden niedergelassenen (Wohn- und Geschäftssitz) Architekten und solche mit Bürgerrecht im Kreis Fünf Dörfer	1er mai 81	
Stadt Thun	Überbauung Aarefeld-Bahnhofstrasse-Bahnhofplatz in Thun	Architekten und Planungsfachleute, die mindestens seit dem 1. Januar 1980 im Kanton Bern Wohn- oder Geschäftssitz haben oder in der Gemeinde Thun heimatberechtigt sind. Studenten sind zugelassen (Siehe Art. 26 Ordnung 152)	15 mai 81	
Consorzio Casa per anziani, Sorengo	Casa per anziani, Sorengo, PW	Aperto a chi è iscritto all'albo OTIA ramo architettura ed è domiciliato o ha uno studio di architetto in uno dei comuni consorziati dal primo gennaio 1980	15 juin 81 (16 févr. 81)	

Carnet des concours

Aménagement national

Ouverture

Thème du premier concours: La Suisse dans la deuxième moitié de cette décennie (1985-1990). Est-il possible d'établir déjà maintenant un pronostic sérieux et d'en déduire les conséquences en rapport avec l'aménagement du territoire?

Thème du deuxième concours: Quelles mesures appropriées peuvent être prises, de sorte que des bâtiments dignes d'être maintenus ne soient pas démolis et remplacés par des constructions plus rentables et qui, souvent, ne s'intègrent pas dans leur environnement?

Toute personne habitant en Suisse et les Suisses ou Suissesses demeurant à l'étranger peuvent prendre part à l'un ou aux deux concours.

Forme des travaux et délai: Les travaux, sous forme de mémoire de 20 pages dactylographiées (format A4, sans plans) au maximum, devront être déposés jusqu'au 31 janvier 1981 au Secrétariat central de l'ASPAN à la Schänzlihalde 21, 3013 Berne. Ils seront remis à l'ASPAN qui en restera propriétaire. L'ASPAN se réserve le droit d'utiliser ces travaux de la manière qui lui semblera la plus judicieuse.

Langue: Les mémoires peuvent être rédigés en langue française, allemande ou italienne.

Prix (pour chacun des concours):
premier prix: Fr. 4000.—;
deuxième prix: Fr. 3000.—;
troisième prix: Fr. 2000.—.
De plus le jury dispose d'un montant de Fr. 5000.— pour les autres travaux. Les prix ne seront attribués que si les travaux présentent un intérêt scientifique suffisant. Les premiers prix seront remis lors d'une manifestation publique et seront publiés.

Jury: MM. E. Schneider, ancien conseiller d'Etat, président de l'ASPAN; Schüpfen, président; H. Flückiger, directeur adjoint de l'Office fédéral de l'aménagement du territoire, Berne; M. Lendi, professeur et directeur de l'ORL, EPF, Zurich; A. Nydegger, architecte diplômé/urbaniste cantonal, président de la Conférence des urbanistes cantonaux, Zoug; M^me^ A. Ortis, architecte diplômé SIA, diplômé ORL, Genève, membres, et M. R. Stüdeli, directeur de l'ASPAN, Berne (avec voix consultative).

Actualité

La technologie marine dans le sillage de l'ère pétrolière

La Norvège a été un pays précurseur en ce qui concerne le développement technologique dans le domaine maritime. Pour obtenir et conserver une des plus grandes flottes marchandes du monde, une technologie avancée et d'importantes recherches ont été nécessaires. Le développement progressif de l'activité pétrolière en mer du Nord a exigé que cette technologie et ces recherches soient étendues.

Au fur et à mesure que l'activité pétrolière se déplace à des profondeurs de plus en plus grandes, de nouvelles techniques doivent être développées pour répondre aux demandes nouvelles. Les instituts de recherches de Norvège vont investir 570 millions de NOK[1] dans des projets relatifs à la technologie des grandes profondeurs au cours des cinq ans à venir. Cela ressort d'un plan préparé par le Conseil norvégien de recherche scientifique et industrielle (NTNF). L'un des principaux projets sera le développement de nouvelles plates-formes de production pouvant opérer à de grandes profondeurs. Un autre projet vise à développer de nouvelles canalisations reliant une plate-forme de production flottante et la tête du puit au fond de la mer.

L'activité des plongeurs par grandes profondeurs est l'une des plus dangereuses au monde. Le travail des plongeurs dans le cadre de l'exploitation pétrolière a exigé le développement des recherches dans ce domaine. L'Institut de Recherches sous-marines de Norvège, situé à Bergen, collabore avec deux entreprises suédoises pour développer une technique entièrement nouvelle de travail au fond de la mer. Cette nouvelle technique permettra d'obtenir le même niveau de sécurité et d'efficacité dans les opérations sous-marines par grandes profondeurs que dans le cas de profondeurs moyennes.

[1] 1 NOK = 0,35 franc suisse

Le froid fait monter la consommation d'électricité

L'irruption précoce de l'hiver a fait monter en flèche la consommation d'électricité dans toute la Suisse. Selon un sondage effectué par l'Union des centrales suisses d'électricité (UCS), la consommation d'énergie électrique a augmenté d'une semaine à l'autre de 4 à 12% selon les régions. On remarquera encore qu'au semestre d'hiver de 1979/80, la consommation d'électricité de la Suisse s'est accrue de 2,7% par rapport au même semestre précédent.

Les entreprises d'électricité n'ont pu répondre à cette augmentation subite de la demande que grâce à la réserve de capacité de production résultant du bon fonctionnement des centrales nucléaires. Leur utilité est d'autant plus grande que la production des centrales hydrauliques au fil de l'eau diminue par temps froid (faible débit). Quant aux centrales hydrauliques à accumulation, elles servent surtout pour la couverture des courtes pointes de consommation. La réserve d'énergie que représente leur lac d'accumulation, et qui est constituée en été par l'eau provenant de la fonte des neiges et des glaciers, ne se trouve d'ailleurs pas grossie par les chutes de neige de ces derniers jours.

Congrès

Quatrième Symposium et Exposition technique sur la compatibilité électromagnétique

Zurich, 10-12 mars 1981

Dans la lignée des trois conférences internationales couronnées de succès; de Montreux (1975 et 1977) et Rotterdam (1979), qui avaient réuni chacune environ 500 participants de 27 pays et plus de 20 exposants, se déroulera le 4^e^ Symposium et Exposition technique EMC du 10 au 12 mars 1981 à l'Ecole polytechnique fédérale de Zurich (EPFZ).

Ce congrès est organisé par l'Institut de technique des communications de l'EPFZ sous les auspices de M. F. Locher, directeur général des PTT suisses, et est soutenu par l'Association suisse des électriciens (ASE). Le président du symposium est le professeur P. Leuthold. Font entre autres partie du comité d'organisation: MM. T. Dvorak et F. L. Stumpers. Le symposium jouit de l'appui de plusieurs organisations professionnelles nationales et internationales.

Le programme technique du symposium comprend 112 exposés qui seront présentés lors de trois sessions parallèles: «Spread Spectrum compatibility», «Characterization of interference and noise and evaluation of system performance», «Intrasystem EMC», «Mathematical and computer methods in spectrum utilization», «Nuclear EMP I & II», «EMI in microelectronics», «Biological effects», «Coupling», «Immunity», «EMC in communications», «Particular EMI sources», «EMC measurements options for the future», «Reliability, limits, measurements», «Available computer programs for the EMC engineer», «Shielding and grounding», «Lightning and power lines», «EMC analysis and modeling». La langue officielle du congrès est l'anglais.

Le programme est complété par trois colloques de deux heures chacun, organisés par des experts réputés, au cours desquels les thèmes suivants seront traités: «EMC diagnostics», «EMP hardening of electronic systems» et «Applications of programmable calculators and computers for EMI prediction and EMC design». Des excursions techniques et un banquet durant lequel les meilleurs exposés seront récompensés par des prix, sont également prévus.

Comme de coutume seront passés en revue lors de ce congrès l'état actuel ainsi que les tendances futures de la science EMC. Les colloques, organisés sur la base de «question-réponse» en contact direct avec le conférencier, offrent une introduction aux nouveaux venus et répondent aux exigences des ingénieurs praticiens. L'exposition qui sera accessible au grand public, renseignera sur les techniques modernes de mesure, les nouvelles technologies des matériaux et des composants ainsi que sur les programmes de formation EMC. Les textes complets des exposés seront réunis dans les actes du symposium intitulés: «EMC 1981».

Des copies du programme préliminaire avec bulletin d'inscription ainsi que de plus amples renseignements concernant le symposium peuvent être obtenus auprès de: M. T. Dvorak, EPFZ, 8092 Zurich. Téléphone: 01 / 256 27 90, Télex 53-178 ethbi ch.

Séminaire «Fatigue»

L'Association internationale des ponts et charpentes (AIPC) organise un séminaire international sur la «Fatigue des structures en acier et en béton», qui aura lieu du 24 au 26 mars 1982, à l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne, Suisse. Ce séminaire est patronné par l'ASCE, le CEB et la CECM.

Les communications traitant du comportement des structures soumises à la fatigue seront présentées lors du séminaire et publiées dans un rapport. Les thèmes principaux sont les suivants: charges réelles, résistance à la fatigue des éléments structurels, concepts de vérification à la fatigue et problèmes de fatigue dans les structures existantes. Les communications devront porter essentiellement sur des problèmes de dimensionnement et réalisation constructive. Un résumé (200 mots) de la communication doit être soumis avant le 1^er^ mars 1981. Le choix des communications sera fait par un comité scientifique international. Une information plus détaillée paraîtra dans notre prochain numéro.

Les personnes qui désirent présenter une contribution ou assister au séminaire AIPC «Fatigue» sont priées de s'adresser au Secrétariat de l'AIPC, ETH-Hönggerberg, CH-8093 Zurich, Suisse, tél. 01/377 26 47, télex 54354 EHOPZ CH, att. AIPC.